

Communiqué

La Commission Indépendante sur les Abus Sexuels dans l'Eglise (CIASE) a permis d'établir la réalité des faits depuis 1950.

Les **associations, collectifs et groupes de personnes victimes** se félicitent du rapport présenté par la CIASE, commission constituée sur demande conjointe de la Conférence des Evêques de France et de la Conférence des Religieux et Religieuses de France. Elles remercient vivement Mr Jean-Marc Sauvé et les membres de cette commission qui ont permis d'établir avec certitude, précision, et rigueur la réalité des faits d'abus sexuels de la part de clercs, de religieux et de religieuses. Elles saluent ce travail immense et remercient sincèrement la CIASE de l'avoir mené à son terme.

La réalité des abus dans l'Eglise ne peut plus être ni contestée ni minimisée. Ces actes d'abus par leur nombre et leur gravité ne peuvent plus être exclusivement attribués à des dérives personnelles. Ils appellent à mettre en place des réformes structurelles.

Les personnes victimes comme les auteurs de ces abus sont d'abord des citoyens français pour qui les principes d'égalité et de justice ne peuvent rester des vains mots. Aussi quand bien même les voies judiciaires sont prescrites et les auteurs décédés, l'institution ecclésiale ne peut se soustraire pour ce motif à son obligation, fut-elle morale, de réparation envers toutes les victimes à proportion du préjudice subi. L'Eglise ne doit pas se contenter d'un « secours » a minima pour que les victimes assument les frais médicaux inhérents à leur reconstruction. Elle se doit d'indemniser, faisant ainsi acte de justice, **tous** les préjudices que les victimes ont eus à subir dans leur vie entière, et ce par tous moyens, contribuant ainsi à la restauration des personnes victimes. Elle se doit également de prendre en compte les personnes victimes majeures au moment des faits, encore trop invisibilisées aujourd'hui.

Les personnes victimes attendent de l'Eglise qu'elle apporte publiquement la preuve qu'elle prend effectivement les moyens d'atteindre concrètement et complètement l'objectif qu'elle dit vouloir poursuivre : faire cesser les abus des clercs, religieux et religieuses. Les associations, collectifs et groupes de personnes victimes seront particulièrement attentifs et exigeants pour apprécier les actes concrets posés à la suite des préconisations du rapport de la CIASE dans les semaines et les mois qui viennent. Elles attendent des réponses claires et tangibles de la part de l'Eglise en France, par le biais de la Conférence des Evêques de France et de la Conférence des Religieux et Religieuses de France.

**« Comme une Mère Aimante »,
« Foi et Résilience »,
« Parler et revivre »,
« Sentinelle »,
« Victimes Aumônerie Lycée d'Enghien »,
Jean-Pierre Sautreau « Collectif 85 »,
François Devaux,
Yolande du Fayet de la Tour.**